

La Révolte

N°69

Avril 2021

«Le seul moyen d'affronter un monde sans liberté est de devenir si absolument libre qu'on fasse de sa propre existence un acte de révolte.» Albert Camus



Excellent documentaire « Les Damnés de la Commune »¹ nous ferait presque oublier que ce que nous commémorons, c'est d'abord la victoire des Versaillais. Pourtant, la République dans laquelle nous vivons est bien l'héritière de cette troisième République de l'ordre et de la propriété qui s'est établie sur le sang des communards.

En massacrant les partisans de la Justice sociale, Adolphe Thiers a rallié à ce « régime qui nous divise le moins » (quand il lance cette formule, il s'adresse aux possédants) les grands de la finance, de l'aristocratie et du patronat. C'est ce pacte des puissants contre le peuple que nous subissons encore.

En 2018, dans une France au bord de l'explosion sociale, Emmanuel Macron envoyait un message clair à la classe dirigeante: « Versailles, c'est là où la République s'était retranchée quand elle était menacée »². Monsieur Thiers était passé de la présidence de la Compagnie des mines d'Anzin à celle de la République, il était l'ami des grands industriels du comité des forges (Schneider, Wendel...) et des grandes banques - Société Générale, le Crédit Lyonnais et Rothschild - le président actuel, tout droit sorti de cette dernière, est également un parvenu accueilli dans le sérail.

Aujourd'hui comme hier, hommes politiques, banquiers, patrons et journalistes font partis des mêmes cercles : bon nombre se retrouvent une fois par mois dans les repas organisés par « Le siècle ». L'état major des armées est toujours truffé d'aristocrates plus ou moins liés aux milieux catholiques traditionalistes. Le patronat est toujours dirigé en sous-main par l'Union des Industries de la Métallurgie et des Mines, l'ancien Comité des Maîtres de Forges. On y retrouve les plus grands groupes français : Renault, Peugeot, Areva, Dassault et... Schneider. Car les grandes familles sont toujours là - et n'en déplaise aux antisémites, la plupart sont de tradition catholique comme les Wendel (aujourd'hui liés aux Seillères et aux Pannafieu), les Schneider (liés aux Kosciusko-Morizet).

Alors, ce n'est pas étonnant de voir Emmanuel Macron nommer Didier Lallement, Préfet de Paris. Celui-ci s'est enorgueilli d'être la cible des pancartes des gilets jaunes en déclarant : « Tant mieux. Pour se prendre pour Jules Vallès, il faut avoir son Gallifet »³. C'est un préfet de la République qui se compare au général qui a fait massacrer trente mille hommes, femmes, vieillards et enfants. Et l'homme reste en poste.

Les nantis d'alors n'avaient que haine et mépris pour la plèbe. Le « philosophe » Renan disait des parisiens qu'ils avaient été « nourris pendant six mois à ne rien faire », Georges Sand souhaitait que « l'armée en finisse avec cette orgie » de « cette

tour de Babel tombée dans la merde ». Ne trouve-t-on pas les mêmes relents chez un Ferry qui demandait que les policiers « se servent de leurs armes une bonne fois » contre les gilets jaunes et que l'on fasse intervenir l'armée ? Et quand Thiers devisait « Deux à trois cent mille individus avaient passé plusieurs mois à ne rien faire, payés par l'Etat ; ils trouvaient cette vie assez commode. » N'était-ce pas le même mépris qu'un Hollande riant des « sans dents » ou qu'un Macron parlant de ces « gens qui ne sont rien » et qui « coûtent un pognon dingue » ?

Avec ce documentaire inspiré des souvenirs de Victorine Brocher, Raphaël Meyssan, son équipe et les comédiens qui ont prêté leurs voix gratuitement, n'ont pas seulement œuvré pour la mémoire, ils ont réaffirmé les valeurs humanistes dans un monde toujours tenu par des brutes.

¹ Les Damnés de la Commune, de Raphaël Meyssan (Fr., 2012, 95 min).

² Reportage, France 3, 7 mai 2018.

³ « Le préfet du président », Nicolas CHAPUIS et Ariane CHEMIN, Le Monde, mardi 25 février 2020.

Les élections professionnelles contre les luttes sociales

« Voter, c'est abdiquer ; nommer un ou plusieurs maîtres pour une période courte ou longue, c'est renoncer à sa propre souveraineté. » - Elisée Reclus - 26 septembre 1885

A l'instar des élections professionnelles dans les TPE qui auront finalement lieu fin mars/ début avril, on vote beaucoup dans le monde de l'entreprise (délégués du personnel, représentants aux commissions paritaires...). Si quelques petits patrons y sont encore réfractaires, le patronat public et le grand patronat privé sont furieusement pour. L'entreprise, privée ou publique ressemble de plus en plus à la société : on voudrait nous faire croire qu'il n'y existe pas une féroce exploitation collective de tous les salariés mais simplement, parfois, rarement même, des problèmes individuels de tel ou tel d'entre nous. Dans l'usine, le chantier, le bureau ou le magasin, nous ne sommes plus des ouvriers ou des employés ; mais nous voici « citoyens » dans l'entreprise comme nous le serions dans la cité. Tout au long de ces dernières années, il s'est agi pour le patronat d'éradiquer la dimension collective de la lutte pour l'atomiser, la ramener à une défense individuelle, si possible négociée. Les institutions de représentation des personnels ont joué un rôle capital dans ce processus de désagrégation des luttes.

Dans l'entreprise comme dans la cité, voter c'est en effet abdiquer sa volonté et son pouvoir, confier à quelques personnes ses intérêts individuels et de classe. Les différentes institutions ont été conçues pour « calmer le jeu » en institutionnalisant la négociation, en l'individualisant. Du point de vue patronal, elles ont magnifiquement fonctionné. Les « Commissions paritaires » sont, dans la fonction publique, l'exemple extrême de ce processus. Loin d'être un lieu de contestation, de revendication collective ; elles sont devenues au fil des ans un lieu de défense de quelques individus en difficulté avec leur hiérarchie pour finir par être essentiellement un lieu privilégié de marchandage entre les syndicats et l'administration, permettant tous les coups de piston et fermant les yeux sur toutes les magouilles. Ce qui est vrai pour ces fameuses commissions paritaires l'est pour l'ensemble des institutions censées assurer la représentation du personnel par voie électorale. Les places sont à priori tellement intéressantes que les campagnes des syndicats en amont de ces élections ne se déroulent même plus forcément programme contre programme, du moins, c'est ce que l'on peut se dire au regard de la stratégie de SUD qui en avril 2019 distribuait des cartes cadeaux de 150€ aux salariés de l'entreprise Elixor, à Roissy, en n'oubliant pas de préciser « Et n'oublie pas qui te l'a donnée au moment de voter la semaine prochaine ».

CNT-AIT 3, rue de Boyrie - Pau www.cnt-ait-pau.fr

Force est de constater que plus de cinquante ans d'élections professionnelles n'ont pas servi réellement à grand-chose. Certes, ils ont aidé quelques salariés... Mais, ont-ils empêché le démantèlement de la fonction publique, les vagues de privatisation ? Ont-ils empêché dans le privé les grandes vagues de licenciement, la montée du chômage ? Ont-ils empêché l'installation de la précarité, de la flexibilité ? Evidemment... Non, Non et Non. La régression sociale que nous vivons actuellement est un des fruits pourris de l'électorisme sur les lieux de travail. Il faut dire que le système électoraliste a donné au patronat une arme de choix.

De plus en plus de salariés le comprennent et refusent de voter (7.35% de votants dans les TPE en 2017). Ils ont raison de refuser de légitimer ceux qui ont trahi la classe ouvrière, c'est un premier pas. Il est indispensable pour permettre un retour des luttes collectives.

Dans l'entreprise comme dans la cité, ne nous laissons plus emboîter. Abstention et action doivent être nos mots d'ordre.

Patou

Source : <http://cnt-ait.info/2020/09/14/les-elections-professionnelles-contre-les-luttes-sociales>

Réforme de l'assurance chômage... on y est !

Vous alternez régulièrement chômage et emploi et avez l'habitude de toucher des allocations chômage entre deux périodes de boulot ? Mauvaise nouvelle : celles-ci vont se réduire considérablement à partir du 1er juillet. Oui, mais de combien ? C'est ce qu'a tenu à mesurer l'Unedic via diverses simulations. Avant d'en venir aux prévisions, rappelons l'esprit de la réforme. Au lieu de le calculer votre Salaire Journalier de Référence sur le nombre de jours travaillés le gouvernement va mettre en place un nouveau mode de calcul. Désormais, plus la période de calcul du SJR comprend de jours non travaillés, moins ce dernier sera élevé. Il s'agit d'une transformation majeure puisqu'auparavant seuls les jours travaillés étaient pris en compte. Cette modification a ainsi pour effet de réduire considérablement le montant des allocations de ceux qui alternent entre période travaillée et période de chômage (ils sont estimés à environ 840 000, soit 38 % des chômeurs indemnisés). Le montant total des droits auxquels ils ont droit n'étant pas affecté par la réforme, la baisse de l'allocation mensuelle est logiquement compensée par l'allongement de la durée des droits

L'Unedic précise le montant de la baisse de l'allocation selon 3 cas :

Les allocataires qui, sur la période prise en compte pour le calcul de leur allocation chômage, ont travaillé entre 25% et 49 % du temps verront leur allocation baisser en moyenne de 250 €. L'Unedic affirme que ce profil type, qui gagne 890 € en moyenne, verra son allocation passer à 640 €. 220 000 personnes sont concernées, soit 10 % des demandeurs d'emploi indemnisés.

Les 285 000 chômeurs qui ont travaillé 50% à 74 % du temps sur la période prise en compte pour le calcul de leur allocation chômage et qui perçoivent actuellement 897 € en moyenne verront leur allocation baisser à 693 €, soit un coup de rabot de 204 euros.

Enfin, les allocataires en emploi 75 % à 99 % du temps seront bien moins impactés. Leur allocation, qui est aujourd'hui, en moyenne, de 915 € par mois, devrait passer à 854 € en moyenne, soit -61 € (-7 %). 335 000 personnes sont concernées, soit 15 % des chômeurs indemnisés.

Avant d'être cassée par le Conseil d'Etat, la réforme pouvait diviser les revenus de ces allocataires par deux ou trois. Depuis, un plancher a été institué, il garantit que la baisse de l'allocation ne dépasse pas 43 % par rapport à aujourd'hui.

Ta révolte sur notre blog:
<http://comitedelarevolte64.over-blog.com>

Toutes et tous solidaires de la Plume noire

Le samedi 20 mars à 14h, la librairie la Plume Noire située au 8 rue Diderot sur les pentes de la Croix-Rousse, a été attaquée par une cinquantaine de militants d'extrême-droite cagoulés ; alors que se tenait dans les locaux une récolte de produits de premières nécessités pour les bénéficiaires de l'association PESE (Pour l'Égalité Sociale et l'Écologie). Cette attaque était préméditée, préparée depuis l'annonce de la dissolution de Génération Identitaire le 3 mars 2021. Il ne s'agit pas de la première attaque que subit notre librairie : en 1997, elle avait été victime d'un incendie criminel; en 2016, une trentaine d'individus masqués avaient brisé les vitrines et tenté de pénétrer à l'intérieur du local ; en décembre 2020, ce sont deux bénévoles de l'association PESE qui avaient été roués de coups. Cette fois-ci, c'est à coups de pavés que les nazillons ont brisé la porte d'entrée et les vitrines ; certains ont tenté d'entrer pour agresser physiquement les 8 personnes présentes à l'intérieur. Heureusement, il n'y pas eu de blessés et les voisins ont grandement participé à ce que l'attaque ne dure pas plus longtemps.

Cette attaque a été à l'image de l'extrême-droite lyonnaise : sournoise et violente. Après avoir effectué quelques saluts nazis et scandés des insultes homophobes, les assaillants ont pu repartir en groupe, traverser plusieurs rues des pentes avant de poser avec une banderole dérobée sur la devanture de la librairie sans être nullement inquiétés par les forces de l'ordre pourtant prévenues de l'attaque. Plus tard, nous avons appris de la part de policiers eux mêmes que ce groupe dangereux avait été repéré dès le début et suivi sur les caméras de surveillance. Néanmoins ils ne sont pas intervenus et les ont laissés repartir tranquillement après l'attaque... Nous n'attendons rien du bras armé de l'Etat, mais cette tolérance vis à vis de ces attaques successives est une nouvelle preuve évidente de l'impunité des groupes d'extrême-droite sur Lyon. Nous savons pertinemment que cette attaque a un lien direct avec la dissolution de Génération Identitaire, notre implication politique contre l'extrême-droite et la symbolique que représente notre librairie. Depuis la dissolution de GI, notre camp social se doutait qu'une action violente se préparait soit contre une manifestation progressiste, soit contre des militants ou groupes identifiés. Le message inscrit sur notre devanture la nuit suivant l'attaque ne laisse pas de doute : « on ne dissout pas une Génération, retenez la leçon », accompagnée d'une croix celtique, un symbole fasciste. Notre implication politique depuis des années dans les collectifs unitaires luttant contre les groupes d'extrême-droite à Lyon fait de nous une des cibles permanentes des fascistes et néo-nazis lyonnais. Notre librairie autogérée, libertaire est de fait un lieu de lutte contre toute les idéologies haineuses et un lieu d'accueil pour toutes et tous les opprimés. Face à ces attaques répétées contre notre librairie mais aussi face à celles perpétrées contre des

locaux, des acteurs et actrices de notre camp social à Lyon et ailleurs; nous souhaitons organiser une réponse unitaire et massive avec plusieurs objectifs : démontrer à l'extrême-droite locale que nous ne nous laisserons jamais intimider par leurs actions violentes; que la solidarité face à ces violences est beaucoup plus grande et forte que leur volonté de faire peur; que par une mobilisation importante, nous réussirons à obtenir la fermeture définitive de leurs locaux. Nous tenons également à vous remercier pour tous les messages de soutien reçus de Lyon, de France et de l'international; qui prouvent bien que la lutte antifasciste est une lutte internationale et que l'extrême-droite se combat par les luttes sociales un peu partout dans le monde. Nous tenons enfin à apporter notre soutien aux camarades kurdes qui ont également subi une attaque à Lyon le même jour par des fascistes nationalistes turcs. Nous appelons toutes et tous à nous rejoindre le samedi 3 avril à 14h place des terreaux (à confirmer) pour une mobilisation massive/engagée contre les violences de l'extrême-droite et pour la fermeture des locaux fascistes. L'antifascisme est l'affaire de toutes et tous ! Face à la violence fasciste, pas un pas en arrière ! «

Collectif de soutien à la librairie La plume noire

Occupation du cinéma Le Méliès à Pau

Après le théâtre Saragosse et le Zénith de Pau, les acteurs de la culture ont décidé d'occuper le cinéma Le Méliès. Ils exigent:

- Un retrait pur et simple de la réforme de l'Assurance-chômage.
- Une prolongation de l'année blanche pour les intermittents relevant des annexes 8 et 10, ainsi que son élargissement à tous les travailleurs précaires, extras et saisonniers.e.s
- Des moyens pour garantir les droits sociaux.
- Un financement du secteur culturel par un plan massif de soutien à l'emploi en concertation avec les organisations représentatives des salariés de la culture
- un calendrier réaliste pour la réouverture des lieux culturels.

Par ailleurs, ils invitent chacune et chacun à les rejoindre lors des agoras qui ont lieu tous les jours à 14H sur le site occupé.

Pour plus d'infos, facebook: espo culture spectacle - collectif culture événementiel - CIP SO collectif spectacle Sud-Ouest.

RUMEUR DE MÉCONTENTEMENT

Elle m'adjure de ne plus tolérer et de dénoncer:

- des médias qui désinforment et manipulent l'opinion honteusement.
- un pouvoir qui ne cesse de décevoir ceux qui attendent un vrai changement.
- des miséreux, de plus en plus nombreux, abandonnés sur le bord du chemin.
- des cléricaux aspirant au retour de l'ordre moral.

Espérons que cette rumeur de mécontentement se métamorphose en un surgissement printanier riche de justice et de libertés retrouvées. Alors, nous pourrions chanter " Le Temps Des Cerises ".

NOIR C NOIR

